

JOURNÉE PORTES OUVERTES VIRTUELLES Samedi 6 mars 2021

Webinaire : formation INFIRMIÈRE

Questions - Réponses

Les conditions d'inscription

Quel est le niveau scolaire requis pour pouvoir s'inscrire?

Vous pouvez vous référer à la page spécifique à ce sujet sur notre site internet :

https://www.ifits.fr/fr/formations/infirmier#toc--conditions-d-admission-infirmier-

Faut-il avoir un bac en particulier pour s'inscrire?

Non, tous les bacheliers sont sur un pied d'égalité au moment de la sélection sur Parcoursup.

Quelles sont les conditions d'inscription pour les professionnels en reconversion?

Toute personne ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle c'est-à-dire ayant cotisé trois années à un organisme de protection sociale en France.

Quelles sont les conditions d'inscription pour les personnes en situation professionnelle qui ont le bac depuis longtemps ?

Les candidats ayant un baccalauréat depuis plus de 6 ans peuvent déposer leur dossier sur Parcoursup. Ils devront eux-mêmes entrer leurs notes de première, terminale et du baccalauréat. Avec ces notes, il y aura une évaluation finale qui sera prise en compte dans la note globale du dossier dans Parcoursup.

Pour les candidats ayant un baccalauréat depuis moins de 6 ans, il y a un transfert automatique des notes sur la plate-forme Parcoursup.



La sélection

12/03/2021

Quel est le quota pour la formation infirmière ?

L'Ifits pourra accueillir 206 étudiants infirmiers lors de la rentrée scolaire 2021-2022.

Les oraux sont-ils toujours d'actualité?

Il n'y a pas d'épreuve orale par la voie de sélection Parcoursup.

Seuls les candidats qui relèvent de la Formation professionnelle Continue font l'objet d'une sélection spécifique sur dossier avec un entretien oral.

Combien de places sont attribuées aux personnes en reconversion professionnelle ?

Un quota de 25% de l'effectif total est attribué aux candidats en reconversion professionnelle. Soit 40 places actuellement à l'Ifits.

Pour les personnes qui ont travaillé plus de 6 ans et qui n'ont pas les notes du bac, comment cela se passe ?

Vous ne renseignez pas les champs dans la plate-forme Parcoursup puisque vous n'avez pas vos notes. Votre dossier sera étudié selon les éléments dont disposent les instituts de formation.

Les candidats titulaires du bac ST2S ou ASSP sont-ils prioritaires pour accéder à la formation ?

Il n'y a pas de critères discriminants au regard des différents types de bac. Ce sont les résultats des épreuves de première, terminale et du baccalauréat qui entrent en composition de la note globale obtenue sur la plate-forme Parcoursup.

L'Ifits accepte-il les boursiers ? Si oui, y a-t-il un nombre de places limité ?

Oui, les boursiers sont acceptés. Il n'y a pas un nombre de places limité.

J'ai entendu parler de Parcoursup et Parcoursup plus. Quelle est la différence ?

Parcoursup s'adresse aux bacheliers ayant obtenu leur BAC il y a moins de 6 ans. Alors que Parcoursup plus concerne les candidats ayant obtenu leur BAC depuis plus de six ans.



Quelles sont les attendus pour la sélection Parcoursup?

Les attendus et critères nationaux publiés sur Parcoursup sont les suivants :

1- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales

- 1-1 Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social
- 1-2 Connaissance du métier
- 1-3 Sens de l'intérêt général

2- Qualités humaines et capacités relationnelles

- 2-1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
- 2-2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- 2-3 Aptitude à échanger, communiquer avec autrui
- 2-4 Pratique des outils numériques
- 2-5 Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère

3- Compétences en matière d'expression orale et écrite

3-1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral

4- Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique

- 4-1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- 4-2 Aptitude à produire un raisonnement logique
- 4-3 Maîtrise des bases de l'arithmétique

5- Compétences organisationnelles et savoir-être

- 5-1 Rigueur, méthode, assiduité
- 5-2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité



Quels sont les critères regardés sur Parcoursup pour être accepté?

La note globale qui conduit au classement prend en compte 3 éléments :

- Les notes obtenues en 1ère, terminale ainsi qu'au Bac,
- Les appréciations données par les professeurs et chefs d'établissements sur la fiche Avenir.
- Sur l'analyse du dossier réalisée par les instituts de formation. Dossier constitué du projet de formation motivé (lettre de motivation de moins de 1500 caractères) et de la rubrique activités et centres d'intérêt.

Comment doit-on rédiger notre lettre de motivation pour Parcoursup ? Que doit-on mettre en avant ?

Valorisez vos expériences dans la relation à l'autre et expliquez ce qui vous motive pour devenir infirmier ou vous engager pour soigner les autres.

La lettre de motivation est courte car 1500 caractères au maximum, prenez le temps de bien choisir les mots pour exprimer ce qui vous motive pour entrer en IFSI et exercer le métier d'infirmier.

Bien renseigner la rubrique « Activités et centres d'intérêt » où vous pouvez développer les points de vos motivations en illustrant par des expériences vécues et vos engagements dans certaines activités.

Prenez bien connaissance des attendus nationaux de la formation communiqués sur Parcoursup pour expliquer en quoi vos expériences et vos acquis correspondent à ces attendus.

Si l'on s'inscrit sur Parcoursup, a-t-on moins de chance d'être sélectionné si on habite loin de la région parisienne ?

Non, il n'y a pas de critères géographiques dans la sélection Parcoursup.

Les élèves de terminale en systèmes numériques ont-ils une chance d'être accepté ?

Tous les élèves de terminales ont la même chance pour accéder à la formation, même ceux issus d'une formation non orientée "santé" (comme par exemple la terminale en systèmes numériques). Pour rappel, il ne faut pas oublier que la formation infirmière est une **formation sélective**: il faut répondre aux critères de sélection Parcoursup et avoir une bonne note globale afin d'être bien classé et donc retenu.



L'Ifits accepte-t-il des candidats d'Outre-Mer ? SI oui, pour quel pourcentage ?

Oui, les étudiants venus d'Outre-Mer sont bien évidemment acceptés au sein de l'Ifits. Toutefois, il n'y a pas un pourcentage de candidats retenus pour venir dans l'institut, la sélection Parcoursup ne s'effectuant pas sur des critères géographiques.

Pour mémoire, les éléments pris en compte dans la sélection Parcoursup sont :

- Notes du baccalauréat,
- Notes de terminale,
- Notes de première,
- Note de la fiche avenir (issue de toutes les appréciations des professeurs et du proviseur),
- Note issue de l'appréciation de votre projet de formation motivé (contenant notamment la rubrique activités et centres d'intérêts) par les instituts de formation.

Si l'on n'est pas pris via Parcousup cette année et que l'on s'inscrit à une formation préparatoire à la place, a-t-on plus de chance d'être pris l'année suivante ?

La préparation à la sélection infirmière ne donne pas une garantie systématique à la sélection à la formation infirmière. C'est une formation sélective, les dossiers les mieux notés ont plus de chance d'être classés. Néanmoins, elle vous permet d'être accompagné pour préparer votre dossier à déposer sur Parcoursup ou vous préparer à la sélection orale et écrite pour les candidats FPC

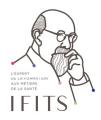
Préparation FPC (Formation Professionnelle Continue)

L'Ifits propose une préparation aux épreuves de sélection à la formation infirmière pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC). Quels sont les dates d'inscriptions ?

Les dates d'inscriptions seront disponibles en mai-juin 2021 sur notre site internet. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre page consacrée à cette formation préparatoire : https://www.ifits.fr/fr/formations/preparation-aux-epreuves-de-selection-infirmier-formation-professionnelle-continue-fpc

Est-il possible de suivre ces cours préparatoires en visio-conférence en cas d'incompatibilité avec le planning professionnel ?

Non, les cours se font en présentiel avec une inscription qui débute en juin et une rentrée en septembre. (Néanmoins un projet de cours en visio-conférence est à l'étude).



Pouvez-vous faire une présentation de votre classe préparatoire à la sélection infirmière ? En précisant notamment les conditions d'accès, les dates d'inscription ?

Cette sélection prépare à la valorisation et à l'argumentation de votre projet de formation motivée. Le formateur qui effectue cette préparation vous aidera et vous accompagnera sur tous les aspects de la réalisation de projet afin que vous puissiez mettre en valeur toutes vos capacités, motivations et intérêts pour la formation infirmière.

Aucune condition d'inscription particulière n'est requise.

Attention, il s'agit d'une formation payante.

La formation/pédagogie

Les enseignements cliniques sont-ils expliqués sur le site de l'IFITS ? Quelles sont les matières étudiées ? Y a-t-il des cours d'anglais ?

Vous trouverez de nombreuses informations concernant la formation infirmière (Unités d'enseignement, durée des stages, modalités d'évaluation etc.) sur notre page consacrée à la formation infirmière : https://www.ifits.fr/fr/formations/infirmier#toc--formation-infirmier-

Il y a des cours d'anglais en présentiel en petits groupes chaque semestre avec des professeurs d'anglais.

L'apprentissage par simulation (APS) est un choix de pédagogie ? Est-ce commun à d'autres instituts de formation ?

Oui, c'est un choix pédagogique assez ancien maintenant qui s'est développé dans d'autres Instituts.

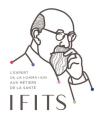
Nous avons d'excellents locaux et équipements dans ce domaine (5 salles dédiées avec salles de debriefing incluses).

Cela nous permet de faire des cours d'APS par groupe de 6 à 8 apprenants, ce qui est une vraie plus-value dans le processus de formation de l'étudiant.

Est-on accompagné durant notre formation?

Oui, chaque étudiant a un référent de suivi pédagogique (un formateur en particulier) qui le suivra durant toute la formation. Il l'accompagne sur :

- L'acquisition des compétences,
- Les méthodes d'apprentissage,
- Les travaux divers,



- L'évaluation de retour de stage,
- Les objectifs de stages (en fonction des compétences acquises et des précédents stages).

Les autres formateurs demeurent disponibles pour des questions de cours ou de pratiques, notamment au regard de l'Unité d'Enseignement (UE) pour lequel chaque formateur est référent.

La coordinatrice de promotion peut également répondre aux questions.

Combien y-a-t-il d'heures de cours par jour ?

Le volume horaire de la formation est le suivant :

- 3 ans d'étude avec alternance entre temps de formation théorique et travaux pratiques à l'institut (2100 h) et de formation clinique en stage (2100 h = 60 semaines).
- 35h par semaine (donc 7 heures par jour en moyenne, sur une amplitude allant de 8h00 à 18h00).
- Présence obligatoire aux travaux dirigés, aux travaux pratiques et en stage.
- Pas de cours facultatifs mais certains cours magistraux peuvent ne pas être obligatoires en fonction du projet pédagogique de l'institut.

Les enseignements cliniques sont-ils expliqués et notés sur le site de l'Ifits ?

Les enseignements cliniques (pratiques simulées) ont lieux sous forme de TP et donnent lieu parfois à une note qui valide certaines UE (pour exemple "le calcul de dose" en 2ème année).

Une autre partie est validée en stage.

Comment se présente l'évaluation annuelle ainsi que les examens finaux ?

Les évaluations ont lieu sous forme de devoirs sur table et d'oraux individuels ou en groupe, ainsi qu'en pratiques simulées. Elles se déroulent mi-janvier, fin juin et début juillet pour les rattrapages.

Dans le contexte de crise sanitaire, les évaluations sont réalisées en distanciel.

Y a-t-il des cours identiques au bac STSS (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) ?

Cela ne s'appelle pas comme cela, mais il y a, dans l'unité 2, des cours de biologie, d'anatomie et de physiologie. Ce sont des cours extrêmement importants et à connaître parfaitement car ce sont des enseignements essentiels pour comprendre les pathologies et les soins qui en découlent et effectuer une bonne prise en charge du patient.



Les stages

12/03/2021

Combien y a-t-il de stages pendant la formation

Il y a 6 stages en tout durant les 3 années d'études (2 stages par an) :

- 1re année : un stage de 5 semaines et un stage de 10 semaines
- 2ème année : deux stages de 10 semaines chacun
- 3ème année : un stage de 10 semaines et un stage de 15 semaines (coupé en 2 périodes soit 7 semaines puis 8 semaines, 6 semaines puis 9 semaines)

Où sont effectués les stages ?

Les stages peuvent être effectués dans des hôpitaux, cliniques, ou en extra hospitalier (crèches, PMI, cabinets libéraux, soins à domicile...), en psychiatrie, CMP, CATTP, EHPAD, soins de suite et réadaptation...

L'étudiant peut-il chercher lui-même ses stages ?

Oui, un étudiant infirmier peut chercher ses stages ; nous le conseillons d'ailleurs car il s'agit d'une excellente démarche dans le cadre de la construction de son parcours de formation.

Chaque stage trouvé par l'étudiant doit néanmoins être validé par la coordination parce que cela doit correspondre à un parcours de formation cohérent.

Sinon, d'une manière générale, les étudiants sont affectés sur les terrains de stages proposés par l'institut.

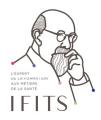
Sur quel(s) critère(s) sont validés les stages ?

Les stages sont validés selon une grille de compétences très précise. Le tuteur de stage, maître de stage ou autre responsable complète cette feuille de compétences selon les critères d'acquisitions (pas réalisé, acquis, acquis mais à consolider, non acquis).

Il y a 10 compétences à acquérir durant les 3 ans de formation.

Les stages sont-ils rémunérés ?

Oui, les stages sont rémunérés à hauteur de 36€/semaine en 1ère année, 46€/semaine en 2ème année et 60€/semaine en 3ème année. A cela s'ajoute un forfait de 11€/semaine pour les frais de déplacement.



Tous les stages sont-ils obligatoires pour les étudiants qui sont déjà aides-soignants?

Oui, tous les stages sont obligatoires, même si vous êtes aides-soignants.

Peut-on changer de stage si jamais ça ne se passe pas bien ?

Il est possible que, parfois, vous ne vous sentiez pas bien dans certains stages.

Nous analysons, en partenariat avec les responsables de stage, les difficultés que vous rencontrez pour trouver des solutions d'amélioration.

En conséquence, on ne change pas une affectation de stage seulement sur la demande de l'étudiant.

La crise sanitaire a-t-elle un impact sur les stages ?

Au cours de la 1^{re} vague épidémique, les étudiants ont été mobilisés pour le renfort aux soins et ont dû s'adapter. Il leur a souvent été confié des missions de soins qui ne correspondaient pas aux objectifs d'apprentissage prévus initialement.

Toutefois, tous s'accordent à dire qu'ils ont développés des capacités d'adaptation, d'organisation, d'autonomie, de prise d'initiative et d'intégration dans les équipes dans un contexte de soins inédit.

Le financement

Peut-on être éligible au financement de la formation en ayant achevé un service civique dans la même année qui suit l'entrée en formation ?

Les critères d'éligibilité au financement de la formation par le Conseil Régional d'Île-de-France sont les suivants :

- Avoir moins de 26 ans
- Être sorti du système scolaire depuis moins de deux ans
- Être demandeur d'emploi (A ou B) inscrit à Pôle Emploi depuis au moins 6 moins
- Contrat aidé y compris en cas de démission
- Être bénéficiaire du RSA
- Avoir achevé son service civique durant l'année précédant l'entrée en formation

Nota Bene : 1 seul critère à remplir pour être éligible.



Erasmus et stages à l'étranger

12/03/2021

Quels sont les pays dans lesquels on peut faire Erasmus avec l'Ifits?

L'Ifits a environ une quinzaine de pays partenaires. Il n'y a pas une liste exhaustive ; les pays pour lesquels l'Ifits offre une mobilité sont ceux avec qui il a été signé des accords bilatéraux d'échanges Erasmus (Espagne, Portugal, Roumanie, Lettonie, Finlande, etc.).

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant Erasmus + à l'ifits sur notre site internet : https://www.ifits.fr/fr/points-forts/erasmus

Le projet Erasmus débute-t-il dès la 1re année ?

Non, c'est en 2ème année, en semestre 4 que vous pouvez effectuer une mobilité Erasmus pour une durée de 10 semaines.

A noter qu'un stage à l'étranger (pour des pays autres que ceux de l'Union Européenne) est possible en 3ème année sous couvert d'une association humanitaire ou autre ONG.

Un stage à l'étranger s'effectue-t-il uniquement dans le cadre du programme Erasmus, ou est-ce obligatoire de faire un semestre à l'étranger ?

Erasmus n'est pas un programme obligatoire, vous pouvez décider de ne pas postuler à une place Erasmus pour effectuer un stage en Europe.

Vous pouvez également effectuer un stage à l'étranger (hors Europe) via des associations durant votre 3ème année de cursus. Mais là aussi, rien d'obligatoire.

Peut-on partir plusieurs fois pendant plusieurs mois ? Par exemple, 5 mois dans un pays, 5 mois dans un autre ?

Non, uniquement une seule fois 10 semaines durant le semestre 4 (en 2ème année).

A ce jour, il y a une seule possibilité pour faire une mobilité durant un semestre entier : c'est avec notre institut partenaire Suisse, à Lausanne (Haute École de Santé Vaudoise).

Quelles sont les langues obligatoires pour les stages à l'étranger ? Par exemple, si l'on parle couramment espagnol peut-on faire un stage en Espagne ?

La maîtrise complète de la langue du pays choisi n'est pas exigée. Certains pays partenaires comme la Roumanie ont des professionnels francophones. Pour d'autres pays des bases d'anglais seront suffisantes. Les compétences linguistiques pourront d'ailleurs être améliorées sur place.



Peut-on faire un stage au Canada?

12/03/2021

Il n'est pas possible d'effectuer un stage au Canada. Ce pays exige une maîtrise de la pratique clinique. Les étudiants ne sont donc pas autorisés à effectuer des soins dans leurs structures. Seul un stage d'observation est possible, ce qui n'est pas envisageable dans la formation ou tous les stages doivent être validés au regard de l'acquisition des compétences attendues.

Restauration/logement

Lorsque les cours ont eu lieu en présentiel, y a-t-il un réfectoire pour les personnes n'ayant pas le temps de se déplacer pour le déjeuner ?

Oui, il existe un self de 236 places. Vous avez possibilité de ramener son déjeuner ou de prendre le repas sur place (1 plat + 2 composants au choix parmi entrée, fromages et desserts + 1 pain pour 3,20 euros).

Les étudiants étrangers peuvent-ils faire une demande de logement ? Si oui, comment ?

La procédure est la même pour tous les étudiants dès lors qu'ils sont inscrits en formation.

Si vous êtes étranger et inscrit à la formation, vous pouvez effectuer une demande de logement auprès des structures d'accueil (résidences étudiantes, résidences autonomie, CROUS) comme n'importe quel autre étudiant.

Divers

Quelles sont les perspectives d'évolution du métier d'infirmier ?

- Spécialisation : infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, infirmier en puériculture, cadre de santé,
- Poursuite d'études en master comme Infirmier en Pratique Avancée,
- Diplômes universitaires dans le champ de la santé (urgences, éducation thérapeutique...),
- Doctorat après un master.



A la suite de l'obtention du DE infirmier quelles sont les formations complémentaires proposées par l'Ifits ?

L'Ifits propose une formation d'IADE (Infirmier anesthésiste diplômé d'Etat) qui s'effectue sur 2 ans.

Une formation d'IDE en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale (organisée en partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord)

Un DU Urgences et réanimation qui s'effectue sur 1 an.

Ainsi que des formations ponctuelles comme le tutorat infirmier ou le bien-être des personnes âgées... proposés à la carte aux établissements de santé.

Quelle est la différence entre un Ifsi AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et un Ifsi "normal" ?

Il n'y a pas de différence. Tous les Ifsi sont soumis à la même réglementation.

L'Ifits est une structure publique, l'AP-HP également ; pour l'un comme pour l'autre, il ne sera pas demandé de frais de scolarité supplémentaires comme c'est le cas dans les Ifsi du secteur privé.

Quel est le taux de réussite de la formation infirmière à l'Ifits?

Vous pouvez retrouver les indicateurs de performance pour chaque formation sur notre site internet : https://www.ifits.fr/fr/points-forts/demarche-qualite

Est-on pénalisé si on arrive en retard en cours ?

Oui, cela peut être pénalisé.

Il faut bien avoir en tête que le métier d'infirmier est un métier exigeant qui requiert de la ponctualité et de la rigueur afin d'effectuer correctement les soins et de ne pas désorganiser les services dans les structures de santé.

Au sein de l'Ifits, nous vous demanderons de vous organiser pour ne pas être en retard, sous peine de vous voir refuser l'accès en salles de cours.

Combien y a-t-il de temps de pause ?

En général une pause de 15 minutes à chaque demi-journée de cours, en plus de la pause repas (1 heure à 1 heure 30).



Qu'est-ce que le bureau étudiant ?

12/03/2021

C'est le bureau mis à disposition de l'association des étudiants (qui se nomme « Adrenats »).

Pendant les vacances scolaires peut-on venir travailler à l'Ifits ? Éventuellement dans le bureau étudiant ?

Les étudiants/élèves peuvent venir travailler à l'Ifits pendant les vacances scolaires : au centre de documentation, en salle multimédia ou dans des salles de cours (selon disponibilité).

Le bureau étudiant est destiné à l'association des étudiants et n'a pas vocation à être un lieu de révision.

Combien de semaines de congés y a-t-il ?

2 semaines à Noël, 2 semaines au printemps, 8 semaines l'été.

Doit-on travailler pendant les vacances ?

S'il s'agit de "travailler pour payer ses études", la réponse est oui.

Il faut tenir compte de la charge de travail du cursus infirmier, c'est pourquoi il est préférable de travailler pendant des vacances que durant les semaines de cours ; même s'il faut également savoir que certaines périodes de vacances comme celles de Noël ou de Pâques sont des périodes importantes de révision en vue des partiels.

Les formations continues dont vous avez parlé pendant la présentation sont des formations en dehors du cursus infirmier ?

Oui.